



Formation Prévenir les risques psychosociaux - RPS

Comprendre, repérer et agir sur les facteurs de risques psychosociaux dans le travail.

Durée FCA 21 heures - 3 jours	Modalité Présentiel	Public Managers, RH, préventeurs, élus
Prérequis Aucun	Évaluation Cas pratiques	Attestation Attestation de formation

Finalité de la formation

Permettre aux participants de comprendre les risques psychosociaux comme des risques professionnels, d'identifier les facteurs liés à l'organisation du travail et de contribuer à une démarche de prévention collective.

Objectifs pédagogiques

- Distinguer stress, violences internes, violences externes, harcèlement et autres situations relevant des RPS.
- Identifier les principaux facteurs de risques psychosociaux dans l'organisation du travail.
- Repérer des signaux d'alerte sans établir de diagnostic médical ou psychologique.
- Analyser une situation de travail en recherchant les causes organisationnelles et les facteurs de protection.
- Construire des pistes de prévention primaire, secondaire et tertiaire adaptées.

Contenu

- Définition des RPS et conséquences possibles sur la santé, le collectif et l'organisation.
- Stress au travail, violences internes et externes, harcèlement et agissements sexistes.
- Facteurs de risques liés à l'intensité du travail, aux exigences émotionnelles, à l'autonomie, aux rapports sociaux, aux conflits de valeurs et à l'insécurité de la situation de travail.
- Signaux d'alerte individuels, collectifs et organisationnels.
- Analyse de situations de travail et recherche des causes.
- Principes de prévention collective et articulation avec le DUERP.
- Rôle des managers, RH, représentants du personnel et acteurs de prévention.
- Élaboration d'un plan d'action et suivi des mesures.

Méthodes pédagogiques

Études de cas, analyse de situations de travail, échanges guidés et construction de pistes d'action. La formation privilégie une approche de prévention centrée sur le travail réel et l'organisation plutôt qu'une lecture uniquement individuelle des difficultés.



Cadre de prévention

Les risques psychosociaux sont des risques professionnels et doivent être intégrés à la démarche générale de prévention de l'entreprise. L'INRS rappelle que tous les secteurs d'activité sont concernés et que les leviers de prévention portent notamment sur l'organisation du travail.

Évaluation

Évaluation à partir d'études de cas, d'analyses de situations et d'un travail de construction de mesures de prévention. Une attestation de fin de formation est remise aux participants.

Organisation

Durée FCA : 21 heures, soit 3 jours. Il ne s'agit pas d'une durée réglementaire imposée ; ce format est retenu pour permettre l'analyse de situations et la construction d'un plan d'action.

Lieu : en entreprise ou dans une salle adaptée.

Tarif : sur devis.

Références

Ressources INRS sur la prévention des risques psychosociaux et la formation en prévention des RPS. Le dispositif national INRS de formation RPS est en cours de refonte en 2026 ; cette fiche FCA ne doit donc pas être présentée comme une certification INRS.

Formation non certifiante INRS

Le programme vise la montée en compétence des acteurs de l'entreprise en matière de prévention des RPS. Il ne confère pas une certification INRS de formateur ou de salarié.